Image not found or type unknown

Comment contester une saisie sur rémunération ?

Fiche pratique publié le **15/07/2014**, vu **619 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Diverses raisons peuvent vous conduire à contester une saisie pratiquée sur votre salaire.

L'huissier doit disposer d'un titre exécutoire remis par votre créancier pour pouvoir engager une procédure de saisie. Un titre exécutoire est un document juridique qui peut être délivré par le juge ou par le notaire auprès duquel la dette a été enregistrée.

Voir le guide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés